



# DOSSIER 20 -20

## Inscription administrative

Inscription

Réinscription

Année d'inscription (Ex: L1, L2...)   
 N° BEA ou INE\*   
(obligatoire)

Cadre réservé à l'administration  
 N° carte étudiant UM

\*numéro inscrit sur votre relevé de note du baccalauréat ou remis par le dernier établissement fréquenté si vous venez d'une autre université ou d'un IUT. Veuillez transcrire le chiffre 0 par 0 pour le différencier de la lettre O.

Nom  Nom marital   
 Prénom 1  Prénom 2  Prénom 3   
 Date de naissance  Sexe M  F  Nationalité   
 Départ. de naissance  Pays de naissance  Ville de naissance

### Service National

- Né(e) avant 1979     
  Exempté     
  Service accompli  
 Né(e) après 1979     
  Recensé(e) (-18 ans)     
  Attestation JDC ou JAPD     
  En attente de l'attestation

### Accueil et Accompagnement des étudiants en situation de handicap

Si vous êtes en situation de handicap, veuillez cocher cette case

Vous souhaitez pouvoir bénéficier de mesures d'aménagement d'études et/ou d'examens :      Oui       Non   
 Si oui, vous devez remplir le formulaire de demande d'aménagement sur le site :  
<http://www.umontpellier.fr/vie-etudiante/sante-social-handicap/handicap/>

En quelle année êtes-vous entré(e) dans l'enseignement supérieur français (univ., CPGE, BTS, IUT, etc) ?   
 En quelle année êtes-vous entré(e) dans une université française ?   
 Préciser laquelle   
 En quelle année êtes-vous entré(e) à l'Université de Montpellier

Baccalauréat  ou Équivalent (DAEU,...)   
 Année d'obtention  Série  Mention   
 Établissement  N° du Département  (si étranger 099)

### Adresse fixe / Adresse des parents

Adresse   
 Commune  Code Postal  Pays   
 Téléphone

### Adresse de l'étudiant(e) pour l'année en cours

Type d'hébergement pour l'année en cours     
 Domicile parental     
 Logement personnel     
 Résidence ou cité universitaire  
 Adresse   
 Commune  Code Postal  Pays   
 Tél. fixe  Tél. portable  Mail Perso.



Autre établissement fréquenté durant l'année universitaire d'inscription

Si vous êtes inscrit dans un autre établissement pour l'année en cours, précisez le type d'établissement :

- Université  CPGE  ESPÉ  Autre

Nom de l'établissement

Département

*(joindre le justificatif : certificat de scolarité ou photocopie de la carte d'étudiant)*

Inscription à l'Université de Montpellier

Intitulé du premier diplôme préparé

Préciser l'année d'inscription ex : licence en droit 1<sup>ère</sup> année, Master 1 de mathématiques

Intitulé du deuxième diplôme préparé

*(éventuellement)*

Situations exonérantes

**Boursier de l'enseignement supérieur pour l'inscription première** *(joindre la notification d'attribution d'une bourse)*

Échelon

Type de bourse :

- 02 - bourse sur critères sociaux  Notification conditionnelle  ou définitive  
 01 - bourse du gouvernement français (bourse du Ministère des Affaires étrangères pour étudiant étranger)

**Boursier de la Région Languedoc-Roussillon** *(concerne seulement les étudiants inscrits à l'École des Sages- Femmes)*

07 - bourse de la Région (Sage-Femme)

Pupille de la nation *(joindre le justificatif)*

Souhaitez-vous obtenir le statut de sportif de haut niveau de l'Université de Montpellier ?

Êtes-vous sportif de haut niveau ?  Oui  Non

Si "oui", veuillez procéder à une demande de statut de sportif de haut niveau sur le site suivant :  
<http://www.umontpellier.fr/vie-etudiante/sport/>

SUAPS (facultatif)

La cotisation SUAPS est facultative, cependant si vous souhaitez accéder aux installations sportives, dès la rentrée, nous vous conseillons de le signaler au moment de votre inscription administrative.

- 40 € (Régime normal)  20€ (Titulaire d'une bourse sur critères sociaux)

## SÉCURITÉ SOCIALE

Étudiant(e) de moins de 28 ans au 1<sup>er</sup> octobre de l'année civile en cours. Dès l'entrée dans l'enseignement supérieur, l'affiliation à la sécurité sociale étudiante est dans la plupart des cas obligatoire (gratuite jusqu'à 20 ans pour les ayants-droit autonomes). Vous devez donc choisir impérativement un centre payeur LMDE ou MEP (emeVia). La cotisation à la sécurité sociale est perçue par l'Université de Montpellier au moment de votre inscription.

### Cas d'affiliation à la sécurité sociale étudiante sur présentation de justificatifs

Régime de sécurité sociale du parent dont vous dépendez pour vos remboursements de santé (joindre le justificatif ou attestation)

- Salariés et assimilés (privé, fonction publique, salarié ou exploitant agricole, profession médicale conventionnée, CCI de Paris, demandeur d'emploi indemnisé, Banque de France, magistrats, agent des collectivités locales, caisse dépôt et consignation, artistes et auteurs)
- Artisans, commerçants, prof. libérales, EDF, GDF, RATP, Mines, Militaires, Employés et clerks de notaire, Sénat, Cultes
- Marine Marchande, Assemblée Nationale, Port autonome de Bordeaux, théâtres nationaux, comédie française
- Agent de la SNCF
- Autre régime (Étudiants étrangers ou autre situation des parents)

N° de sécurité sociale personnel de l'étudiant (NIR)

Centre payeur choisi pour le remboursement des frais médicaux LMDE  MEP (emeVia)

Aurez-vous 20 ans au cours de l'année universitaire ? Oui  Non

Si non, veuillez compléter les informations concernant le parent assureur : Date de naissance

Nom

Prénom

### Cas de non-affiliation sur présentation de justificatifs

- Vous êtes bénéficiaire d'une allocation Pôle Emploi
- Vous avez déjà acquitté votre cotisation dans un autre établissement
- Ayant droit de son conjoint/concubin/PACS non étudiant
- Vous êtes ressortissant d'un pays membre de L'UE, de l'EEE, de la Suisse ou du Québec et titulaire d'une carte européenne ou d'un formulaire SE,...
- Vos parents sont agents français d'une organisation internationale
- Vous bénéficiez d'une couverture sociale ne relevant pas du régime général :  
Préciser laquelle

### Au-delà de 28 ans, la limite d'âge peut être reculée dans certaines conditions (Joindre les justificatifs)

Indiquer le motif

### Mode de paiement / Veuillez vous munir d'un des modes de paiement suivant :

- Carte Bleue  Chèque  Mandat cash français

L'étudiant(e) soussigné(e) certifie exacts les renseignements portés sur ce document et s'engage :

- à signaler toutes modifications de sa situation intervenant durant l'année universitaire,
- déclare sur l'honneur ne pas avoir pris d'inscription dans une autre université pour le(s) même(s) diplôme(s),
- ni faire l'objet de sanction disciplinaire ou de mesure d'exclusion,
- avoir pris connaissance de la « Charte informatique pour la sécurité et le bon usage du système d'information informatisé de l'Université de Montpellier » accessible sur l'ENT.

Pour la délivrance de la carte multiservices, l'Université de Montpellier procède selon les modalités d'organisation de la composante :

- soit à une prise de photo par caméra au moment de l'inscription,
- soit à la numérisation d'une photo d'identité récente aux normes.

- J'autorise  Je n'autorise pas le service de la scolarité et les enseignants de ma formation à utiliser ma photo numérisée à des fins pédagogiques.

Les réponses aux questions posées sont obligatoires et indispensables pour la gestion de la scolarité des étudiants. Les destinataires des informations recueillies sont, outre l'Université de Montpellier et le Ministère de l'Éducation nationale et de l'enseignement supérieur, l'organisme de sécurité sociale LMDE ou MEP (emeVia) choisi, le cas échéant, par l'étudiant(e). Le droit d'accès et de rectification prévu à l'art. 27 de la loi 78-17 du 6 janvier 1978 s'exerce auprès du service de scolarité.

Date

Signature

# Information générales

## Rentrée Universitaire 2015/2016

---

### Carte multiservices (CMS)

La **Carte étudiant Multi Services IZLY** est délivrée, au moment d'une première inscription, par le service de scolarité de la composante dont vous dépendez.

À la rentrée universitaire 2015, IZLY remplacera Moneo pour tout paiement sur le campus. Votre carte étudiante ou carte Crous sera remplacée par une nouvelle carte qui vous permettra de payer en mode sans-contact.

Pensez à vous faire rembourser le solde de votre carte Moneo sur une borne Crous **avant le 28 juillet 2015**.

Cette carte comporte les éléments d'identification suivants : nom, prénom, date de naissance, numéro étudiant, INE, année universitaire d'inscription, photographie.

Lors d'une première inscription, ou de l'attribution d'une nouvelle carte, la photographie est effectuée, en présentiel, à l'aide d'une caméra, au moment du retrait de votre CMS.

Conjointement à votre carte numérisée, il vous est délivré une attestation d'inscription papier (Scol'Pass) comportant à la fois des informations administratives complémentaires mais également relatives à votre cursus pédagogique.

Cette pièce d'identité étudiante vous offre les services suivants :

- régler vos repas dans les restaurants universitaires et cafétérias du CROUS
- payer sur des sites de commande en ligne du CROUS ou d'autres établissements de l'Enseignement Supérieur.
- payer d'autres services et prestations des CROUS (photocopies, distributeurs automatiques, laveries, etc.)

Plus d'information sur : <http://www.izly.fr/>

## **Facturation de la CMS**

La CMS qui vous est remise au moment de votre première inscription est gratuite. Cependant en cas de carte perdue, volée ou endommagée, la réédition d'une nouvelle carte vous sera facturée **6€**.

La déclaration de perte ou de vol doit obligatoirement se faire auprès du service de scolarité de votre composante. (Document téléchargeable en ligne sur le site web de la FdS)

## **Paiement fractionné**

Le règlement par paiement fractionné (en présentiel ou par CBWeb) est possible si :

- L'inscription est effectuée avant le 30 septembre 2015
- Pour un montant minimum de 100€
- Le 1er règlement est effectué par CB uniquement au moment de l'inscription administrative
- Les 2ème et 3ème règlements sont effectués par prélèvement automatique.

Deux cas sont possibles :

- pour les paiements par CBweb, à 30 jours d'intervalle, à partir de la date du 1er paiement
- pour les paiements en présentiel, les dates sont déjà paramétrées. Deux périodes de paiement : du 8 juillet au 21 juillet (date de prélèvement début septembre / début octobre) et du 27 août au 30 septembre (date de prélèvement début novembre / début décembre)

Attention n'oubliez pas de fournir un RIB

**Nouveauté** : En cas de demande d'annulation d'inscription, si le paiement avait été effectué en 3 fois, le remboursement des frais de scolarité avant recouvrement des 2ème et /ou 3ème échéance sera possible dans Apogée (Contrairement aux années précédentes où l'étudiant n'obtenait le remboursement des droits de scolarité qu'après le dernier prélèvement effectué).

## Annulation d'inscription et remboursement

*(Décision du conseil d'Administration du 19 octobre 2012 modifiée par la décision de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire en date du 19 juin 2014)*

Dans le cadre d'une annulation d'inscription, vous êtes :

- remboursé(e) de droit si votre demande d'annulation intervient avant le 1er septembre 2015
- tenu(e) de motiver votre demande d'annulation si celle-ci intervient entre le 1er septembre et le 15 novembre 2015 et de produire les pièces justificatives correspondantes (motif médical ne permettant pas la poursuite d'études, contrat de travail dont la quotité et la durée sont incompatibles avec une poursuite d'études, difficultés financières, raisons familiales, départ à l'étranger, ...) pour être éventuellement remboursé(e).

Dans les deux cas, la somme pour frais de traitement, reste acquise à l'établissement.

Au-delà du 15 novembre, aucune demande de remboursement ne sera prise en considération.

## Sécurité sociale et mutuelles étudiantes

L'affiliation à la sécurité sociale étudiante est **obligatoire**.

Elle se fait **automatiquement** au moment de l'inscription.

L'adhésion à une mutuelle est facultative. Cependant la sécurité sociale ne remboursant qu'une partie des frais, il vous est vivement conseillé de cotiser à un forfait complémentaire santé.

Les deux mutuelles conventionnées comme centres de paiement des prestations de sécurité sociale étudiante (MEP et LMDE) vous proposent plusieurs forfaits qui comprennent tous une assurance en responsabilité civile (non obligatoire mais fortement recommandée).

**Attention : une fois votre CMS éditée, il ne vous sera plus possible de solliciter une demande de modification de votre choix de centre payeur de sécurité sociale.**

## Etudiants boursiers

Au moment de votre inscription, vous devez présenter votre avis conditionnel de bourse 2015/2016.

Une vérification des crédits pédagogiques que vous devez avoir obtenus, selon votre niveau d'évolution dans votre cursus pédagogique, sera effectuée avant de valider votre avis conditionnel de bourse et de procéder à l'exonération de vos droits d'inscription.

Pour une troisième année de droit à bourse vous devez avoir validé 60 crédits ou deux semestres ou une année.

Pour une quatrième ou cinquième année de droit à bourse vous devez avoir validé 120 crédits ou quatre semestres ou deux années.

Pour un sixième ou septième droit à bourse vous devez avoir validé 180 crédits ou six semestres ou trois années.

Les étudiants qui n'auront pas obtenu les crédits nécessaires à cette validation devront s'acquitter de leurs droits d'inscription.

Sur le principe de la vérification des crédits, **aucune exonération** des droits d'inscription n'est possible sur la base de l'avis définitif de bourse de l'année précédente.



**LICENCE Sciences, Technologies, Santé 1<sup>ère</sup> année : L1- Pluri-Sciences**

(code étape HLPS10 ; code version d'étape 140)

**LICENCE Sciences, Technologies, Santé 2<sup>ème</sup> année : L2**

**Mention Informatique**

Parcours Informatique  
Parcours CMI - Informatique  
Parcours Maths – Informatique

(code étape HLIN20 ; code version d'étape 140)  
 (code étape HLIN21 ; code version d'étape 140)  
 (code étape HLIN22 ; code version d'étape 140)

**Mention Sciences de la Vie**

Parcours Sciences de la Vie  
Parcours SV-Concours  
Parcours CMI – BBB (Biologie-Biotechnologie-Biotraçabilité)  
Parcours CME SV-BEST (Biol.Env. Science de la Terre)  
Parcours CME Biotechnologies

(code étape HLSV20 ; code version d'étape 140)  
 (code étape HLSV21 ; code version d'étape 140)  
 (code étape HLSV22 ; code version d'étape 140)  
 (code étape HLSV23 ; code version d'étape 140)  
 (code étape HLSV24 ; code version d'étape 140)

**Mention Sciences de la Terre**

Parcours Sciences de la Terre (ST)  
Parcours CME – ST/BEST (Biol.Env. Science de la Terre)

(code étape HLST20 ; code version d'étape 140)  
 (code étape HLST21 ; code version d'étape 140)

**Mention EEA (Électronique, Énergie électrique, Automatique)**

Parcours EEA  
Parcours CMI - Capteurs-Optoélectronique-Hyperfréquences

(code étape HLEE20 ; code version d'étape 140)  
 (code étape HLEE21 ; code version d'étape 140)

**Mention Mécanique**

Parcours Mécanique  
Parcours CMI- Mécanique

(code étape HLME20 ; code version d'étape 140)  
 (code étape HLME21 ; code version d'étape 140)

**Mention Physique/Chimie**

Parcours Physique/Chimie

(code étape HLPC20 ; code version d'étape 140)

**Mention Mathématiques**

Parcours Mathématiques  
Parcours Maths - Physique Prépa-Concours  
Parcours Maths – Informatique

(code étape HLMA20 ; code version d'étape 140)  
 (code étape HLMA22 ; code version d'étape 140)  
 (code étape HLMA24 ; code version d'étape 140)

**Mention Physique**

Parcours Physique  
Parcours CMI – Physique  
Parcours Maths-Physique Prépa-Concours

(code étape HLPH20 ; code version d'étape 140)  
 (code étape HLPH21 ; code version d'étape 140)  
 (code étape HLPH22 ; code version d'étape 140)

**Mention Chimie**

Parcours Chimie  
Parcours CMI - Chimie  
Parcours Pré-PAC

(code étape HLCH20 ; code version d'étape 140)  
 (code étape HLCH21 ; code version d'étape 140)  
 (code étape HLCH22 ; code version d'étape 140)

**LICENCE Sciences, Technologies, Santé 3<sup>ème</sup> année : L3**

**Mention Informatique**

Parcours Informatique  
Parcours Mathématiques & Informatique  
Parcours CMI - Informatique

(code étape HLIN30 ; code version d'étape 140)  
 (code étape HLIN31 ; code version d'étape 140)  
 (code étape HLIN32 ; code version d'étape 140)

## Mention Physique/Chimie

Parcours Physique/Chimie

□ (code étape HLPC30 ; code version d'étape 140)

## Mention Sciences de la Vie

Parcours Biologie Fonctionnelle de la Plante (BFP)

Parcours Biochimie

Parcours Ingénierie de la Santé (IS)

Parcours Physiologie Animale-Neurosciences (PAN)

Parcours Biologie Moléculaire Cellulaire (BMC)

Parcours Microbiologie

Parcours Biol.Environnement Science de la Terre (BEST)

Parcours Biotechnologies, Biotraçabilité et Bio-Ressources (BBB)

Parcours Prépa concours Agro/ Vétô

Parcours Ecologie, Biologie des Organismes

Parcours CMI – BBB

Parcours CME – Sciences de la Vie et de la Terre

Parcours CME – Biotechnologies

□ (code étape HLSV30 ; code version d'étape 140)

□ (code étape HLSV31 ; code version d'étape 140)

□ (code étape HLSV32 ; code version d'étape 140)

□ (code étape HLSV33 ; code version d'étape 140)

□ (code étape HLSV34 ; code version d'étape 140)

□ (code étape HLSV35 ; code version d'étape 140)

□ (code étape HLSV36 ; code version d'étape 140)

□ (code étape HLSV38 ; code version d'étape 140)

□ (code étape HLSV39 ; code version d'étape 140)

□ (code étape HLSV3A ; code version d'étape 140)

□ (code étape HLSV3B ; code version d'étape 140)

□ (code étape HLSV3C ; code version d'étape 140)

□ (code étape HLSV3D ; code version d'étape 140)

## Mention Sciences de la Terre

Parcours Sciences de la Terre et de l'Eau (STE)

Parcours Biol.Environnement Science de la Terre (BEST)

Parcours Géosc., Prévention et Traitement des Pollutions (GPTP)

Parcours CME – ST/BEST

□ (code étape HLST30 ; code version d'étape 140)

□ (code étape HLST31 ; code version d'étape 140)

□ (code étape HLST32 ; code version d'étape 140)

□ (code étape HLST33 ; code version d'étape 140)

## Mention EEA (Électronique, Énergie électrique, Automatique)

Parcours EEA

Parcours CMI - Capteurs-Optoélectronique-Hyperfréquences

□ (code étape HLEE30 ; code version d'étape 140)

□ (code étape HLEE31 ; code version d'étape 140)

## Mention Mécanique

Parcours Modélisations et Simulations en Mécanique (MSM)

Parcours Sciences et Technologies en Mécanique

Parcours CMI -MSM

□ (code étape HLME30 ; code version d'étape 140)

□ (code étape HLME31 ; code version d'étape 140)

□ (code étape HLME32 ; code version d'étape 140)

## Mention Mathématiques

Parcours Mathématiques Générales

Parcours Mathématiques & Informatique

□ (code étape HLMA30 ; code version d'étape 140)

□ (code étape HLMA31 ; code version d'étape 140)

## Mention Physique

Parcours Physique Fondamentale

Parcours Physique et Applications (PA)

Parcours CMI - PA

□ (code étape HLPH30 ; code version d'étape 140)

□ (code étape HLPH31 ; code version d'étape 140)

□ (code étape HLPH32 ; code version d'étape 140)

## Mention Chimie

Parcours Sciences Chimiques de la Matière

Parcours Sciences Chimiques du Vivant

Parcours Préparation au Diplôme National d'œnologie

Parcours CMI - Chimie

□ (code étape HLCH30 ; code version d'étape 140)

□ (code étape HLCH31 ; code version d'étape 140)

□ (code étape HLCH32 ; code version d'étape 140)

□ (code étape HLCH33 ; code version d'étape 140)

## Mention Sciences et Technologies

Parcours Sciences dans le 1<sup>er</sup> degré et médiation scientifique

□ (code étape HLSE30 ; code version d'étape 140)

## Licence professionnelle PAC Parfum Arôme

Parcours Parfum et Arôme

Parcours Cosmétique

□ (code étape HLCF10 ; code version d'étape 150)

□ (code étape HLCF11 ; code version d'étape 150)

## Licence professionnelle AES

(Acoustique et Environnement sonore)

□ (code étape HLAV10 ; code version d'étape 150)

## Licence professionnelle CMLC

(Contrôle et Mesure de la Lumière et de la Couleur)

□ (code étape HLMI10 ; code version d'étape 150)

## Licence professionnelle EDEN

(Etude et Développement des Espaces naturels)

□ (code étape HLMP10 ; code version d'étape 150)

## Licence professionnelle EVAPPMT

(Expérimentation Végétale pour l'amélioration et la Protection des Plantes Méditerranéennes et Tropicales)

□ (code étape HLAG10 ; code version d'étape 150)



## INSTRUCTIONS ET PIÈCES À FOURNIR POUR UNE PREMIÈRE INSCRIPTION OU UNE REINSCRIPTION



**→ EN PRESENTIEL A L'UM**

Vous munir **obligatoirement** de votre n° BEA ou INE

**Fournir les documents ORIGINAUX et leur PHOTOCOPIE**

	Première inscription	Réinscription
<input type="checkbox"/> Le dossier d'inscription dûment rempli et signé ( <b>tout dossier incomplet sera refusé</b> )	✓	✓
<input type="checkbox"/> L'ORIGINAL du relevé de notes du baccalauréat ou à défaut original du diplôme du baccalauréat	✓	✓
<input type="checkbox"/> L'attestation de réussite au diplôme ayant permis l'inscription	✓	✓
<input type="checkbox"/> Une carte d'identité valide ou un livret de famille	✓	✓
<input type="checkbox"/> La fiche de médecine préventive timbrée au tarif lettre en vigueur (ce document est fourni à la MDE)	✓	✓
<input type="checkbox"/> Le justificatif d'affiliation à un régime particulier de sécurité sociale le cas échéant ou une photocopie de la carte vitale	✓	✓
<input type="checkbox"/> Le document « Réforme Service National » dûment complété accompagné de l'attestation de recensement pour les étudiants âgés de 16 ans, ou du certificat de la journée défense et citoyenneté (JDC) – ou JAPD - pour les étudiants âgés de 17 à 25 ans.	✓	
<input type="checkbox"/> Le coupon « Informatique et libertés » dûment rempli et signé (Annexe 3)	✓	✓
<input type="checkbox"/> Le décompte des sommes à verser, accompagné d'un chèque ou mandat-lettre du montant fixé au moment de l'inscription, à l'ordre de : Agent Comptable de l'Université Montpellier 2 (→ Possibilité de paiement par carte bancaire sur place)	✓	✓
<input type="checkbox"/> Pour un paiement fractionné en 3 fois : (Annexe 4)		
<input type="checkbox"/> L'autorisation de prélèvement complétée	✓	✓
<input type="checkbox"/> Un Relevé d'Identité Bancaire (RIB)		

	Première inscription	Réinscription
<b>Selon votre situation</b>		
<input type="checkbox"/> <b>Pour les étudiants ayant obtenu une autorisation d'inscription :</b> La <b>lettre d'autorisation d'inscription</b> (= mail d'acceptation de la formation souhaitée)	✓	✓
<input type="checkbox"/> <b>Pour les étudiants boursiers :</b>  La « <b>Notification d'attribution conditionnelle de bourse</b> » (ne pas la renvoyer directement au CROUS mais la présenter au moment de l'inscription)  Pour les étudiants venant de l'étranger, fournir <b>obligatoirement</b> la photocopie du relevé de notes du Baccalauréat, la photocopie des relevés de notes semestriels pour chaque année d'inscription dans l'enseignement supérieur (mentionnant le nombre de crédits cumulés) et la photocopie du ou des diplôme(s) obtenu(s) depuis le baccalauréat.	✓	✓
<input type="checkbox"/> <b>Pour les étudiants en provenance d'une autre université :</b> La <b>fiche de transfert de dossier de l'université d'origine</b> vers l'université d'accueil pour les étudiants en provenance d'une autre université ou, à défaut, une enveloppe libellée à l'adresse de l'étudiant, affranchie au tarif en vigueur	✓	
<input type="checkbox"/> <b>Pour les étudiants salariés :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Attestation d'activité salariée régulière pour toute l'année universitaire (du 01/10/14 au 30/09/15)</li> <li>- Dernier bulletin de salaire</li> </ul>	✓	✓
<input type="checkbox"/> <b>Pour les étudiants qui peuvent bénéficier d'un report d'âge :</b> justificatif (motif médical,...)	✓	✓
<input type="checkbox"/> <b>Pour les étudiants nés à l'étranger :</b>  * <u>Ressortissants de l'EEE</u> : copie du document officiel d'identité <b>et</b> carte européenne de sécurité sociale ou attestation provisoire d'assurance valable pour la durée de l'année universitaire  * <u>Ressortissants d'un pays hors EEE</u> : un extrait d'acte de naissance ou sa copie traduite et lisible ou une copie du livret de famille <b>et</b> une photocopie du passeport portant mention du visa « étudiant » et du titre de séjour si renouvellement à solliciter.	✓	✓

 **Le/La futur(e) étudiant(e) doit se présenter en personne !**

## INSTRUCTIONS ET PIÈCES À FOURNIR POUR UNE PREMIÈRE INSCRIPTION OU UNE REINSCRIPTION



→ **PAR INTERNET**

**Fournir les documents ORIGINAUX et leur PHOTOCOPIE !**

	Première inscription	Reinscription
<input type="checkbox"/> Relevé de notes du baccalauréat ou à défaut Diplôme du baccalauréat <input type="checkbox"/> Dossier étudiant téléchargé sur internet, dûment complété et signé ( <b>tout dossier incomplet sera refusé</b> )	✓	
<input type="checkbox"/> Carte d'identité valide ou du livret de famille	✓	✓
<input type="checkbox"/> Justificatif d'affiliation à un régime particulier de sécurité sociale le cas échéant ou photocopie de la carte vitale	✓	✓
<input type="checkbox"/> Document « Réforme Service National » dûment complété, accompagné de l'attestation de recensement pour les étudiants âgés de 16 ans, ou du certificat de la journée défense et citoyenneté (JDC) – ou JAPD - pour les étudiants âgés de 17 à 25 ans.	✓	✓
<input type="checkbox"/> Coupon « Informatique et libertés » dûment rempli et signé ( <i>Annexe 3</i> )	✓	✓
<input type="checkbox"/> Carte d'étudiant de l'année précédente		✓
<b>Selon votre situation</b>		
<input type="checkbox"/> <b>Pour les étudiants boursiers :</b> «Notification d'attribution conditionnelle de bourse» (ne pas la renvoyer directement au CROUS) Pour les étudiants venant de l'extérieur, fournir <b>obligatoirement</b> la photocopie du relevé de notes du Baccalauréat, la photocopie des relevés de notes semestriels pour chaque année d'inscription dans l'enseignement supérieur (mentionnant le nombre de crédits cumulés) et la photocopie du ou des diplôme(s) obtenu(s) depuis le baccalauréat.	✓	✓
<input type="checkbox"/> <b>Pour les étudiants salariés :</b> - Attestation d'activité salariée régulière pour toute l'année universitaire (du 01/10/14 au 30/09/2015) - Dernier bulletin de salaire	✓	✓
<input type="checkbox"/> <b>Pour les étudiants en provenance d'une autre université :</b> La fiche de transfert de dossier de l'université d'origine vers l'université d'accueil pour les étudiants en provenance d'une autre université ou, à défaut, une enveloppe libellée à l'adresse de l'étudiant, affranchie au tarif en vigueur	✓	
<input type="checkbox"/> <b>Pour les étudiants qui peuvent bénéficier d'un report d'âge :</b> justificatif (motif médical, ...)	✓	✓
<input type="checkbox"/> <b>Pour les étudiants nés à l'étranger :</b> * <u>Ressortissants de l'EEE</u> : copie du document officiel d'identité <b>et</b> carte européenne de sécurité sociale ou attestation provisoire d'assurance valable pour la durée de l'année universitaire * <u>Ressortissants d'un pays hors EEE</u> : un extrait d'acte de naissance ou sa copie traduite et lisible ou une copie du livret de famille <b>et</b> une photocopie du passeport portant mention du visa « étudiant » et du titre de séjour si renouvellement à solliciter.	✓	✓